

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 03326

Numéro SIREN : 377 998 679

Nom ou dénomination : AMGEN S.A.S.

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2022 sous le numéro de dépôt 39703

AMGEN

Comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2021



Période du 01/01/2021 au 31/12/2021 (Bilan)

Sommaire

1	<i>Comptes annuels</i>	3
1.1	Bilan actif	4
1.2	Bilan passif	5
1.3	Compte de résultat	6
1.4	AMGEN- CAN FY2021	8

Comptes annuels



Actif		Au 31/12/2021			Au 31/12/2020	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)	1 077 343	1 077 343		640 343
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes					
	TOTAL	1 077 343	1 077 343		640 343	
	Immobilisations corporelles	Terrains	1 074 582	799 940	274 642	396 705
		Constructions				
Inst. techniques, mat. out. industriels		2 091 979	1 555 746	536 233	658 238	
Autres immobilisations corporelles		80 091		80 091	21 433	
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL	3 246 654	2 355 687	890 966	1 076 377		
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	201 375		201 375	201 375	
TOTAL	201 375		201 375	201 375		
Total de l'actif immobilisé		4 525 372	3 433 030	1 092 341	1 918 095	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	84 793 167	-58 963	84 852 130	122 106 334	
	TOTAL	84 793 167	-58 963	84 852 130	122 106 334	
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 613 299		1 613 299	815 942	
Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés	163 615 168		163 615 168	152 302 392	
	Autres créances	142 772 633		142 772 633	67 455 521	
	Capital souscrit et appelé, non versé					
TOTAL	306 387 801		306 387 801	219 757 913		
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instrument de trésorerie	227 865		227 865	39 476	
Disponibilités						
TOTAL	227 865		227 865	39 476		
Charges constatées d'avance		318 869		318 869	229 388	
Total de l'actif circulant		393 341 004	-58 963	393 399 967	342 949 054	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écart de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		397 866 376	3 374 067	394 492 309	344 867 150	
Renvois : (1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

Passif		Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Capitaux propres	Capital (dont versé : 307 500)	307 500	307 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	30 750	30 750
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées	5 020	5 020
	Autres réserves	502	502
	Report à nouveau	11 560	28 162
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	16 737 422	11 668 397	
Situation nette avant répartition	17 092 755	12 040 333	
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
Total	17 092 755	12 040 333	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques	199 800	426 000
	Provisions pour charges	1 333 866	
	Total	1 533 666	426 000
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		156
	Emprunts et dettes financières divers (3)	257 652 645	241 521 772
	Total	257 652 645	241 521 929
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 983 155	15 025 944
	Dettes fiscales et sociales	92 459 676	67 371 993
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 222 659	7 689 933	
Instrument de trésorerie			
Total	117 665 491	90 087 871	
Produits constatés d'avance	547 750	791 016	
Total des dettes et des produits constatés d'avance	375 865 886	332 400 816	
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF	394 492 309	344 867 150	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier	1 993 494		
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	304 018		
à moins d'un an			
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	375 561 868	332 400 816	
(3) dont emprunts participatifs		156	

		France	Exportation	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	723 058 163		723 058 163	662 493 446
	Production vendue : - Biens				
	- Services		22 214 089	22 214 089	27 668 707
	Chiffre d'affaires net	723 058 163	22 214 089	745 272 252	690 162 154
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			637 000	822 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 877	1 389
	Autres produits				
			Total	745 911 130	690 985 544
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats			492 037 554	508 983 756
	Variation de stocks			37 262 638	1 057 232
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			48 553 408	43 372 004
	Impôts, taxes et versements assimilés			81 793 563	54 166 687
	Salaires et traitements			31 711 114	33 896 081
	Charges sociales			21 056 759	22 284 281
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations	amortissements	294 699	368 993
		• sur actif circulant	provisions	640 343	437 000
	• pour risques et charges				
Autres charges			410 800	334 000	
			221 916	236 028	
			Total	713 982 798	665 136 066
			Résultat d'exploitation A	31 928 332	25 849 477
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change			-276	1 540
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			Total	-276	1 540
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			252 584	210 880
	Intérêts et charges assimilées (5)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			Total	252 584	210 880
			Résultat financier D	-252 860	-209 340
			RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E	31 675 471	25 640 137

		Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
		12 mois	12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 321 430	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge	987 563	70 000
	Total	3 308 993	70 000
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	993 284	175 565
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	76	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 321 430	
	Total	3 314 790	175 565
Résultat exceptionnel		F -5 797	-105 565
Participation des salariés aux résultats	G	3 514 947	3 627 858
Impôt sur les bénéfices	H	11 417 304	10 238 315
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		16 737 422	11 668 397
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	1 576 826	1 731 338
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



Annexe aux comptes annuels

Désignation de la société : AMGEN SAS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2021, dont le total est de 394 492 309 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 16 737 422 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

L'épidémie de COVID 19 a été déclarée "pandémie mondiale" par l'Organisation Mondiale de la Santé le 11 mars 2020 et a eu, et continue d'avoir, un impact sur l'économie mondiale. La campagne de vaccination contre la COVID 19, lancée en 2021 et qui se poursuit au 1er semestre 2022, permet d'envisager une amélioration des conditions de marché sur l'année à venir.

Il faut noter que cette épidémie de COVID n'a pas eu d'impact significatif sur les performances d'AMGEN SAS tant au niveau du risque de crédit identifié sur les créances que sur les ventes suite à la reprise progressive de l'activité.

L'année 2021 a été marquée par la mise en place au niveau mondial d'un plan de restructuration. Un centre de compétences partagées européen basé au Portugal a notamment été créé, impliquant un transfert de certaines activités réalisées en France à Lisbonne. Les transferts concernent essentiellement les fonctions support (administratif, information, compliance et gestion). Afin d'éviter les départs contraints, un dispositif de rupture conventionnelle collective (RCC) a été mis en place pour une vingtaine de personnes. Le dépôt des dossiers s'est clôturé le 31 janvier 2022. Au 31 décembre 2021, une provision a été constituée dans les comptes à hauteur de 966 208 € pour 6 personnes ayant un dossier validé.

Enfin, notons que le Fonds de Commerce a été déprécié à hauteur de 640 343 € sur l'exercice 2021.

Principes, règles et méthodes comptables

Changement de règles et méthodes comptables

Il n'y a aucun changement de méthodes comptables par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2020 à l'exception de la méthode d'évaluation des engagements de retraites, lesquels n'ont pas été comptabilisés dans les comptes mais indiqués en engagements hors bilan.

Règles générales

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France.

Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général, qui a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation.

Les durées d'utilisation sont les suivantes :

Immobilisations	Années
Logiciels	1 an
Installations générales	10 ans
Installations techniques	5 ans
Matériels informatiques	4 ans
Matériels de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Fonds de commerce :

Le rachat au niveau mondial du médicament Otezla® s'est traduit en France en 2019 par l'acquisition d'un Fonds de Commerce valorisé à 1 077 343,20€ ainsi que le transfert des 48 employés Celgene en charge de cette molécule. Le transfert définitif des droits d'exploitation pharmaceutique a eu lieu en mai 2020. Jusqu'à cette date, Amgen France a perçu une commission d'Amgen AEGmbH correspondant au remboursement des dépenses engagées plus 4% des ventes Otezla®. A partir de mai 2020, Otezla® a intégré le portefeuille de produits Amgen France qui en assure directement la commercialisation.

La société Amgen SAS apprécie chaque année s'il existe des facteurs de perte de valeur. En cas de perte de valeur jugée durable, une dépréciation est constituée pour la différence entre la valeur nette comptable du fonds et sa valeur d'utilité.

Sur l'exercice 2021, le Fonds de Commerce a été déprécié à hauteur de 640 343€, suite à la réalisation d'un impairément test. Sa valeur à la fin d'exercice 2021 est de 0€.

Opérations en devises :

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Stocks et en-cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition. Il est rappelé ici qu'Amgen SAS ne porte pas le risque d'obsolescence des stocks.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Il est rappelé ici qu'Amgen SAS ne porte pas le risque de non-recouvrement des créances clients.

Provisions

Les provisions correspondent aux engagements résultant de litiges et risques divers auxquels la Société peut être confrontée dans le cadre de ses activités et dont l'échéance et le montant sont incertains. Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation envers un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée si nécessaire à la date de clôture.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise AMGEN, prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorp.	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	1 104 053	-	26 710	1 077 343
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencés et am. des constructions	1 074 583	-	-	1 074 583
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	2 618 622	50 707	577 350	2 091 980
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	21 433	97 764	39 106	80 092
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	3 714 638	148 471	616 456	3 246 654
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	201 375	-	-	201 375
	TOTAL IV	201 375	-	-	201 375
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	5 020 066	148 471	643 165	4 525 372

Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	-	-	-	-	
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II	26 710	-	26 710	-	
Terrains	-	-	-	-	
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	
	Sur sol d'autrui	-	-	-	
	Inst. gales, agcts et amgts constructions	677 877	122 063	-	799 941
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	
	Matériel de transport	-	-	-	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 960 383	172 639	577 276	1 555 746
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III	2 638 261	294 702	577 276	2 355 687	
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)	2 664 970	294 702	603 986	2 355 687	

Autres informations sur l'actif

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-	
	Prêts	-	-	-	
	Autres immobilisations financières	201 375	-	201 375	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-	
	Autres créances clients	163 615 169	163 615 169	-	
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		98 594	98 594	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	3 093 818	3 093 818	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	1 806 857	1 806 857	-
	Groupe et associés		137 510 910	137 510 910	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		1 875 754	1 875 754	-
Charges constatées d'avance		318 870	318 870	-	
TOTAL		308 521 346	308 319 971	201 375	
Prêts Accordés en cours d'exercice			-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice			-		

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

Charges constatées d'avance

Nature	Montants		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Dépenses de promotion	318 869		

Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
État	1 806 857
Divers	-
TOTAL	1 806 857

Passif

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital d'un montant de 307 500 euros décomposé en 20 500 titres d'une valeur nominale de 15 euros

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Actions/parts soc. composant le cap. soc. au début de l'exercice	20 500	15
Actions /parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions/parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions/parts soc. composant le cap. soc. en fin d'exercice	20 500	15

Variation des capitaux propres

Libellés	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin Exercice
Capital	307 500	-	-	307 500
Réserves, primes et écarts	36 273	-	-	36 273
Report à nouveau	28 163	-	16 602	11 561
Résultat	11 668 398	16 737 422	11 668 398	16 737 423
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autre	-	-	-	-
TOTAL	12 040 333	16 737 422	11 685 000	17 092 756

Au cours de l'exercice, la société a procédé à la distribution de dividendes d'un montant de 11 685 000 Euros.

Provisions

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice (1) (2)	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques	426 000	410 800	637 000	199 800
Provisions pour charges	-	2 321 430	987 563	1 333 867
TOTAL	426 000	2 732 230	1 624 563	1 533 667

Provisions pour risques et charges

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	426 000	410 800	637 000	199 800
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	2 321 430	987 563	1 333 867
TOTAL	426 000	2 732 230	1 624 563	1 533 667

Autres informations sur le passif

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		16 983 155	16 983 155	-	-
Personnel et comptes rattachés		9 720 228	9 720 228	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		6 235 664	6 235 664	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	836 503	836 503	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et	75 667 281	75 667 281	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		257 652 645	257 652 645	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		8 222 660	8 222 660	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		547 750	243 732	304 018	-
TOTAL		375 865 886	375 561 868	304 018	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice					-
Emprunts remboursés en cours d'exercice					-

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	-
---	---

(1) Autres impôts, taxes et assimilés : dont 15 333 027 € correspondant à la Clause de Sauvegarde, qui est une taxe qui s'applique lorsque les ventes de produits pharmaceutiques remboursables dans le cadre du système de santé français ont augmenté au-delà d'un certain pourcentage déterminé par le gouvernement. Pour 2021, le calcul de cette charge à payer se base sur les estimations de différents organismes BIPE, LEEM ainsi que sur la DSS.

Produits constatés d'avance

Libellé	Montants		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
<i>Franchise de loyer</i>	547 750		

Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	2 365 795
Charges sociales provisionnées	1 070 267
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	13 792 324
RRR à accorder, avoirs à établir	7 945 659
Participation des salariés	3 514 948
Personnel	3 839 485
Autres charges sociales à payer	2 787 228
Autres charges fiscales	75 357 099
Divers	-
TOTAL	110 672 806

Informations relatives aux postes du compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	723 058 164	-	723 058 164
Production vendue :	-	-	-
- Biens	-	-	-
- Services	-	22 214 089	22 214 089
Chiffre d'affaires net	723 058 164	22 214 089	745 272 253

Charges et produits exceptionnels

Détail du résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice	Charges	Produits
Cession d'éléments d'actif	77	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	5 721	
Provision pour risques et charges	2 321 430	987 563
Autres charges diverses	987 563	2 321 430
TOTAL	3 314 791	3 308 993

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 117 100 euros

Parties liées

Un système de cash pooling européen a été mis en place en décembre 2003. En conséquence, l'excédent de trésorerie mis à disposition des entreprises liées a généré des produits financiers à hauteur de 0 €.

Il n'y a pas eu de transactions avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché.

Impôt sur les bénéfices

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les bénéfices

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Amortissements dérogatoires	
Provisions pour hausse des prix	
Plus-values à réintégrer	
Autres éléments	
Total	
Allègements de la dette future d'impôt	
Provisions et charges à payer non déductibles	
Autres éléments	
PSE	
Contribution sociale de solidarité	324 003
Participation	966 611
Total	1 290 614
Deficits reportables	
Moins-values à long-terme	
L'allègement de la dette future d'impôt s'élève à 1 290 614€.	
Elle peut être ventilée de la manière suivante :	
_ Exploitation:	1 290 614 €
_ Financier:	€
_ Exceptionnel:	€

Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Avals		
Cautionnements		
Garanties		656 896
Créances cédées non échues		
Garanties d'actif et de passif		
Clauses de retour à meilleure fortune		
Engagements de crédit-bail mobilier	1 993 494	
Engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées		
Engagements assortis de sûretés réelles		
Engagements pris fermes sur titres de capital et non-inscrits au bilan		
Engagements résultant de contrats qualifiés de « portage »		
Autres engagements donnés	10 735 393	
- Dont provision d'indemnité de départ à la retraite	10 735 393	
	12 728 887	656 896

Engagements reçus

La société AMGEN SAS a reçu une garantie autonome à première demande de la banque Deutsche Bank.

Montant maximum de la garantie : 656 896 €

Objet des cautions : « garantie autonome à première demande du Preneur, la société AMGEN, en faveur du bailleur, PROTHIN SAS afin de garantir cette dernière et à due concurrence, le paiement des loyers et des charges locatives dont le preneur pourra lui être redevable suivant les termes de la garantie autonome du 27 novembre 2014 »

Autres engagements reçus

Néant

Les engagements de retraites et avantages assimilés

Les indemnités de départ à la retraite s'élèvent à 10 735 393 euros.

Une évaluation actuarielle a été effectuée sur la base des tableaux de mortalité les plus récents. Les calculs ont été réalisés en utilisant :

- la méthode des unités de crédit projetées

A noter qu'en mai 2021, l'IAS Board a validé une nouvelle interprétation de méthodologie soumise par l'IFRIC qui consiste à étaler l'acquisition des droits sur la période nécessaire à l'obtention des droits plafonnés et précédant l'âge de retraite. Le barème des Indemnités de Fin de Carrière appliqué pour AMGEN contenant un plafond, la méthodologie proposée par l'IFRIC a été appliquée. Ce changement de méthode de calcul s'est traduit par une diminution de la dette d'un montant de 782 730€.

- la table de mortalité INSEE TH/TF 2015–2017 ;
- un taux annuel d'actualisation de 0,60% ;
- un taux de progression des salaires : 3,00% par an ;
- un taux de turn over d'environ 5,65% par an jusqu' à l'âge de 55 ans ;
- un âge de départ à la retraite de 65/66 ans pour les cadres et 62/63 ans pour les non-cadres.

Les engagements de retraite baissent de 343 390 € par rapport au 31 décembre 2020.

En vertu de l'article L. 123-13 du Code de commerce, Amgen SAS a pris l'option de ne pas comptabiliser la provision liée aux retraites et avantages similaires pris en faveur des salariés. Les informations y afférentes figurent dans les engagements hors bilan de l'annexe.

Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine				6 857 005,46 €	6 857 005,46 €
Cumuls exercices antérieurs				2 065 440,45 €	2 065 440,45 €
Dotations de l'exercice				1 728 329,23 €	1 728 329,23 €
Amortissements				3 793 769,68 €	3 793 769,68 €
Cumuls exercices antérieurs				16 895 831,75 €	16 895 831,75 €
Exercice				1 576 826,42 €	1 576 826,42 €
Redevances payées				18 472 658,17 €	18 472 658,17 €
A 1 an au plus				969 081,65 €	969 081,65 €
A plus d'1 an et 5 ans au plus				1 024 412,58 €	1 024 412,58 €
A plus de 5 ans					
Redevances restant à payer				1 993 494,23 €	1 993 494,23 €
Valeur résiduelle				3 063 235,78 €	3 063 235,78 €
Montant pris en charge dans l'exercice				1 576 826,42 €	1 576 826,42 €

Le coût d'entrée correspond à la valeur des biens à la date de signature du contrat. Les dotations aux amortissements correspondent aux amortissements qui auraient été comptabilisés pour ces biens s'ils avaient été immobilisés. Les durées d'amortissement retenues sont celles qui auraient été normalement pratiquées en cas d'inscription à l'actif du bilan, en appliquant la méthode par composants

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

AMGEN Inc.
 One Amgen Center Drive – Thousand Oaks
 CA 91320. 1799 – USA

Effectif

Effectif moyen du personnel : 374 personnes dont 34 apprentis et 11 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	325	
Agents de maîtrise et Techniciens	9	
Employés	40	
Ouvriers	0	
TOTAL	374	

Evénements postérieurs à la clôture

Les activités de AMGEN SAS n'ont pas été impactées par le conflit entre la Russie et l'Ukraine à la date de rédaction de l'annexe des comptes annuels. L'impact potentiel sur l'économie mondiale reste à ce jour très incertain.

AMGEN S.A.S
Société par actions simplifiée au capital de 307 500 euros
Siège social : 20, quai du Point du Jour – 92100 Boulogne-Billancourt
377 998 679 RCS Nanterre

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 27 JUIN 2022

L'an 2022,
le 27 juin,
à 16 heures 30,

Les associés de la société AMGEN S.A.S. (la *Société*) se sont réunis, au siège social, en assemblée générale ordinaire.

Les membres de l'assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Madame Corinne Buffet Blachier-Poisson préside la séance en sa qualité de présidente de la société.

Aucun actionnaire n'assume les fonctions de scrutateur.

Monsieur Stéphane Hourdin assume les fonctions de secrétaire.

La société Ernst & Young Audit, commissaire aux comptes de la Société convoquée, n'assiste pas à la réunion.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent la totalité du capital social.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Mme Priscilla Aynie, représentante du Comité Social et Economique régulièrement convoquée est présente.

La Présidente dépose les documents suivants, qui vont être soumis à l'assemblée :

- Un exemplaire de la lettre de convocation des associés,
- La copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes et des membres du comité d'entreprise,
- La feuille de présence,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) au 31 décembre 2021,

- Le rapport de la Présidente,

- Le texte des projets de résolutions.

La Présidente fait observer que la présente réunion a été convoquée conformément aux prescriptions des articles R 225-66 et suivants du Code de commerce et déclare que les documents et renseignements visés aux articles R 225-81 et R 225-83 dudit Code ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de la réunion, ainsi que la liste des associés.

Il indique en outre que les mêmes documents et renseignements ont été communiqués dans les mêmes délais au Comité Social et Economique.

A la suite de cette communication, le Comité Social et Economique n'a présenté aucune observation.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

La Présidente rappelle ensuite que la présente assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE

- Rapport de gestion de la Présidente ;
- Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce, intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation desdits comptes et conventions ;
- Quitus à la Présidente, au Directeur Général et au commissaire aux comptes ;
- Affectation du résultat ;
- Renouvellement du mandat du Directeur Général Pharmacien Responsable, fixation de ses pouvoirs ;
- Renouvellement des mandats de Pharmaciens Responsables intérimaires ;

Personne ne demandant la parole, la Présidente met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidente et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 16 737 422 euros.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale donne à la Présidente, au Directeur Général et au commissaire aux comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte du montant des dépenses exclues des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 39-4 dudit Code, figurant dans les comptes de la Société au 31 décembre 2021 et s'élevant à la somme de 480 267 euros et approuve le montant de l'impôt correspondant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, l'assemblée générale approuve le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions règlementées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 16 737 422,49 euros en totalité au compte « Report à nouveau ».

L'assemblée générale prend acte que les dividendes suivants ont été attribués au cours des trois années précédentes :

Exercice	Montant total des dividendes versés	Montant par action du dividende net
Exercice clos le 31 décembre 2018	15 580 000,00 €	760,00 €
Exercice clos le 31 décembre 2019	13 120 000,00 €	640,00 €
Exercice clos le 31 décembre 2020	11 685 000,00 €	570,00 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente, et constatant que le mandat de Directeur Général, Pharmacien Responsable, de Madame Anne-Sophie Malinowski arrive à expiration ce jour, décide de renouveler son mandat pour une durée de 1 (un) an qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Madame Anne-Sophie Malinowski aura tous les pouvoirs et attributions résultant de l'application de l'article R. 5113-2 du Code de la Santé Publique, conformément à l'article 16. 1 des statuts de la Société.

Conformément à l'article 16. 3 des statuts de la Société, la rémunération de Madame Anne-Sophie Malinowski pour l'exercice desdites fonctions sera fixée par la Présidente. Néanmoins, il est précisé que son contrat de travail en qualité de Directeur IDQ continuera à s'appliquer dans toutes ses dispositions notamment en ce qui concerne sa rémunération.

Madame Anne-Sophie Malinowski aura droit au remboursement sur justification de ses frais de déplacement et de représentation.

En cas de décès, démission ou révocation de la Présidente, Madame Anne-Sophie Malinowski conservera ses fonctions et attributions jusqu'à la nomination d'un nouveau Président.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidente, et constatant que les mandats de Pharmacien Responsable intérimaire de Madame Charlotte Ballu, Madame Sophie Lazard et Madame Fanny Lacroix arrivent à expiration ce jour, décide de renouveler leurs mandats pour une durée de 1 an qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, précise que, pendant la durée de leurs mandats, les pharmaciens responsables intérimaires seront assimilés aux Pharmaciens visés à l'article L. 5124-2 du Code de la Santé Publique et auront, à ce titre, notamment, les attributions dévolues au Pharmacien Responsable par l'article R. 5124-36 du Code de la Santé Publique conformément à l'article R. 5124-23 alinéa 2 dudit Code.

L'assemblée générale décide qu'en cas d'absence ou d'empêchement de Madame Anne-Sophie Malinowski, Directeur Général et Pharmacien Responsable, Madame Charlotte Ballu, Madame Sophie Lazard et Madame Fanny Lacroix la remplaceront en leur qualité de Pharmacien Responsable Intérimaire sur désignation du Pharmacien responsable ou dans les conditions suivantes :

- Madame Charlotte Ballu remplacera en priorité Madame Anne-Sophie Malinowski ;
- Madame Sophie Lazard remplacera Madame Anne-Sophie Malinowski si Madame Charlotte Ballu est absente ;
- Madame Fanny Lacroix remplacera Madame Anne-Sophie Malinowski si Madame Charlotte Ballu et Madame Sophie Lazard sont absentes ;

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, publications, déclarations et formalités où besoin sera.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés et membres du bureau après lecture.

L'assemblée générale confère tous pouvoirs à la Présidente ou à toute personne qu'il pourrait se substituer à l'effet de prendre toutes décisions nécessaires pour la bonne exécution de cette décision.

DocuSigned by:

4F80419FC70B40D...
La Présidente
Madame Corinne Buffet Blachier-Poisson

DocuSigned by:

343AF0D323E1497...
Le secrétaire
Monsieur Stéphane Hourdin

AMGEN S.A.S
Société par actions simplifiée au capital de 307 500 euros
Siège social : 20, Quai du point du jour, 92100 Boulogne - Billancourt
377 998 679 RCS Nanterre

RAPPORT DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Du 27 juin 2022

Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts en vigueur, je vous ai convoqué en assemblée générale ordinaire à l'effet de vous demander de statuer sur l'ordre du jour suivant :

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE

- Rapport de gestion de la Présidente ;
- Rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce, intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation desdits comptes et conventions ;
- Quitus à la Présidente, au Directeur Général et au Commissaire aux comptes ;
- Affectation du résultat ;
- Prise d'acte de la nomination du Pharmacien Responsable ;
- Renouvellement des mandats de Pharmaciens Responsables intérimaires ;
- Pouvoirs pour formalités.

Je vous donnerai toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux et statutaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Cet exercice clos le 31 décembre 2021 a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires d'un montant de 745 272 252 euros contre 690 162 154 euros l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation ont atteint au total 713 982 798 euros, contre 665 136 066 euros l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à la somme de 31 928 332 euros, contre 25 849 477 euros l'exercice précédent.

Les charges financières se sont élevées à la somme de 252 584 euros, contre 210 880 euros l'exercice précédent.

Le résultat financier s'est élevé à la somme de -252 860 euros, contre -209 340 euros l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à la somme de 31 675 471 euros, contre 25 640 137 euros l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2021 se traduit par un bénéfice de 16 737 422 euros, contre un bénéfice de 11 668 397 euros l'exercice précédent.

EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'épidémie de COVID 19 a été déclarée "pandémie mondiale" par l'Organisation Mondiale de la Santé le 11 mars 2020 et a eu, et continue d'avoir, un impact sur l'économie mondiale. La campagne de vaccination contre la COVID 19, lancée en 2021 et qui se poursuit au 1^{er} semestre 2022, permet d'envisager une amélioration des conditions de marché sur l'année à venir.

Il faut noter que cette épidémie de COVID n'a pas eu d'impact significatif sur les performances d'AMGEN SAS tant au niveau du risque de crédit identifié sur les créances que sur les ventes suite à la reprise progressive de l'activité.

L'année 2021 a été marquée par la mise en place au niveau mondial d'un plan de restructuration. Un centre de compétences partagées européen basé au Portugal a notamment été créé, impliquant un transfert de certaines activités réalisées en France à Lisbonne. Les transferts concernent essentiellement les fonctions support (administratif, information, compliance et gestion). Afin d'éviter les départs contraints, un dispositif de rupture conventionnelle collective (RCC) a été mis en place pour une vingtaine de personnes. Le dépôt des dossiers s'est clôturé le 31 janvier 2022. Au 31 décembre 2021, une provision a été constituée dans les comptes à hauteur de 966 208 M€ pour 6 personnes ayant un dossier validé.

Enfin, notons que le Fonds de Commerce a été déprécié à hauteur de 640 343€ sur l'exercice 2021.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le chiffre d'affaires ainsi que les dépenses d'Amgen SAS devraient se maintenir sur les prochaines années. Le lancement de nouveaux produits devrait permettre d'assurer la transition du portefeuille, de palier à l'érosion des prix des produits matures et à la perte de certains brevets.

Les principaux produits qui vont générer de la croissance à moyen terme sont LUMYKRAS® (Sotorasib), REPATHA® (Evolocumab), KYPROLIS® (Carfilzomib) et les biosimilaires.

Après l'obtention de l'autorisation temporaire d'utilisation de cohorte (ATUc) par l'ANSM le 24 juin 2021, puis l'avis positif du CHMP obtenu le 11 novembre 2021, LUMYKRAS® (Sotorasib) a obtenu le 28 avril 2022 l'autorisation d'accès précoce post-AMM (AP2) dans le traitement du cancer bronchique non à petites cellules dans l'indication « en monothérapie dans le traitement des patients adultes atteints d'un cancer bronchique non à petites cellules (CBNPC) avancé, présentant la mutation KRAS G12C, dont la maladie a progressé après au moins une ligne de traitement systémique antérieur ».

REPATHA® (Evolocumab) qui a obtenu son AMM dans le traitement de l'hypercholestérolémie familiale en juillet 2015 ainsi qu'une extension d'indication en juillet 2020 confirme sa pénétration et son fort potentiel de croissance sur le marché des médicaments contre le cholestérol (famille des anti-PCSK 9).

Suite à l'avis favorable de la HAS du 5 mai 2021 pour le remboursement de Kyprolis® en association avec le daratumumab et la dexaméthasone (KdD) dans le traitement du myélome multiple chez les patients adultes ayant reçu au moins un traitement antérieur, le remboursement a été publié au Journal Officiel le 17 mars 2022.

Enfin, Amgen poursuit le développement de son portefeuille de biosimilaires afin d'offrir plus de possibilités de traitement à ses patients tout en permettant au système de santé de faire des économies. Un quatrième biosimilaire devrait donc être lancé en France courant 2023 dans une maladie rare affaiblissant le système immunitaire.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL

Aucun évènement postérieur à la clôture de l'exercice et pouvant avoir une influence sur l'appréciation de celui-ci n'est à reporter.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les dépenses de recherche et de développement se décomposent comme suit dans les comptes clos le 31 décembre 2021 :

- 2 835 385,35 euros au titre des conventions de recherche,
- 2 631 430,64 euros au titre des honoraires cliniques.

RESULTAT - AFFECTATION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 16 737 422,49 euros en totalité au compte « Report à nouveau ».

Je vous rappelle en outre que les dividendes suivants ont été attribués au titre des années précédentes :

Exercice	Montant total des dividendes versés	Montant par action du dividende net
Exercice clos le 31 décembre 2018	15 580 000,00 €	760,00 €
Exercice clos le 31 décembre 2019	13 120 000,00 €	640,00 €
Exercice clos le 31 décembre 2020	11 685 000,00 €	570,00 €

ACTIVITE DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES

La Société ne détient aucune filiale.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Je vous demanderai d'approuver les termes du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L.227-10 du Code de commerce.

IDENTITE DES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES POSSEDANT PLUS DU VINGTIEME, DU DIXIEME, DU CINQUIEME, DU TIERS, DE LA MOITIE OU DES DEUX TIERS DU CAPITAL SOCIAL OU DES DROITS DE VOTE AUX ASSEMBLEES GENERALES DE LA SOCIETE. LES MODIFICATIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE (ART. L.233-13 DU CODE DE COMMERCE)

Depuis le 28 novembre 2008, la société Amgen Worldwilde Holdings BV, ayant son siège social sis Minervum 7061, 4817 ZK Breda, Pays-Bas détient 20 499 actions de la Société et la société Amgen Inc. ayant son siège social sis One Amgen Center Drive, Thousand oaks – CA 91 320 USA détient 1 action sur les 20.500 actions composant le capital social de la Société.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, je vous informe qu'à la clôture de l'exercice, le nombre et le montant des factures reçues non réglées dont le terme est échu se décomposent (en euros), comme suit :

Pour les fournisseurs, la décomposition est la suivante :

	Total	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	+ 91 jours
Nb de factures concernées	38	9	5	1	23
Montant total des fact TTC	83 244€	10 755€	- 19 609€	481€	91 617€
% du montant total des achats TTC	0,015%	0,002%	-0,004%	0,000%	0,017%

Pour les clients, la décomposition est la suivante :

	Total	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	+ 91 jours
Nb de factures concernées	4 131	1 639	770	307	1 415
Montant total des fact TTC	25 669 017€	13 329 323€	5 852 477€	1 973 812€	4 513 406€
% du montant total des ventes TTC	3,41%	1,77%	0,78%	0,26%	0,60%

PRISE D'ACTE DE LA NOMINATION DU PHARMACIEN RESPONSABLE

Je vous informe que Madame Anne-Sophie Malinowski a été nommée en tant que Directeur Général, Pharmacien Responsable à compter du 23 septembre 2021 et jusqu'à l'issue des décisions unanimes écrites des associés statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Je vous informe que Madame Charlotte Ballu a démissionné de ses fonctions de Directeur Général, Pharmacien Responsable à compter du 23 septembre 2021. A compter de cette même date, en cas d'absence ou d'empêchement de Madame Anne-Sophie Malinowski, Directeur Général et Pharmacien Responsable, Madame Charlotte Ballu la remplacera en qualité de Pharmacien Responsable Intérimaire.

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DU DIRECTEUR GENERAL PHARMACIEN RESPONSABLE ET DE PHARMACIENS RESPONSABLES INTERIMAIRES

Je vous informe que les mandats de Madame Charlotte Ballu, Madame Sophie Lazard et de Madame Fanny Lacroix en qualité de Pharmaciens Responsables Intérimaires arrivent à expiration à l'issue de la présente assemblée générale. Vous êtes invités à renouveler chacune de ces personnes à leurs fonctions pour une durée d'un an.

Je vais maintenant vous présenter en détail les comptes annuels et les résolutions que je sou mets à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, je vous demanderai d'approuver le montant des dépenses exclues des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 39-4 dudit Code, tel qu'il apparaît dans les comptes de la Société au 31 décembre 2021 et s'élevant à la somme de 480 267 euros ainsi que le montant de l'impôt correspondant.

Notre commissaire aux comptes relate dans son rapport général l'accomplissement de sa mission.

Je vous demande de bien vouloir adopter les décisions qui vous sont présentées.

DocuSigned by:

4F80419FC70B40D...
Corinne Buffet Blachier-Poisson
La Présidente



Amgen S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Amgen S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Amgen S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Amgen S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 16 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Charlotte Jansen

AMGEN



Comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2021



Période du 01/01/2021 au 31/12/2021 (Bilan)

Sommaire

1	<i>Comptes annuels</i>	3
1.1	Bilan actif	4
1.2	Bilan passif	5
1.3	Compte de résultat	6
1.4	AMGEN- CAN FY2021	8

Comptes annuels



Actif		Au 31/12/2021			Au 31/12/2020	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
	Immobilisations corporelles	Fonds commercial (1)	1 077 343	1 077 343		640 343
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	1 077 343	1 077 343		640 343
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Terrains	1 074 582	799 940	274 642	396 705
		Constructions				
Inst. techniques, mat. out. industriels		2 091 979	1 555 746	536 233	658 238	
Autres immobilisations corporelles		80 091		80 091	21 433	
Immobilisations en cours						
TOTAL	3 246 654	2 355 687	890 966	1 076 377		
Immobilisations financières ⁽³⁾	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
Immobilisations financières ⁽⁴⁾	Prêts	201 375		201 375	201 375	
	Autres immobilisations financières					
	TOTAL	201 375		201 375	201 375	
Total de l'actif immobilisé		4 525 372	3 433 030	1 092 341	1 918 095	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
	Divers	Produits intermédiaires et finis	84 793 167	-58 963	84 852 130	122 106 334
		Marchandises	84 793 167	-58 963	84 852 130	122 106 334
	Créances ⁽⁵⁾	Avances et acomptes versés sur commandes	1 613 299		1 613 299	815 942
		Clients et comptes rattachés	163 615 168		163 615 168	152 302 392
Autres créances		142 772 633		142 772 633	67 455 521	
Divers	Capital souscrit et appelé, non versé					
	TOTAL	306 387 801		306 387 801	219 757 913	
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instrument de trésorerie	227 865		227 865	39 476	
Divers	Disponibilités					
	TOTAL	227 865		227 865	39 476	
Charges constatées d'avance		318 869		318 869	229 388	
Total de l'actif circulant		393 341 004	-58 963	393 399 967	342 949 054	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écart de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		397 866 376	3 374 067	394 492 309	344 867 150	
Renvois : (1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

Passif		Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Capitaux propres	Capital (dont versé : 307 500)	307 500	307 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	30 750	30 750
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées	5 020	5 020
	Autres réserves	502	502
	Report à nouveau	11 560	28 162
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	16 737 422	11 668 397	
Situation nette avant répartition	17 092 755	12 040 333	
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
Total	17 092 755	12 040 333	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques	199 800	426 000
	Provisions pour charges	1 333 866	
	Total	1 533 666	426 000
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		156
	Emprunts et dettes financières divers (3)	257 652 645	241 521 772
	Total	257 652 645	241 521 929
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 983 155	15 025 944
	Dettes fiscales et sociales	92 459 676	67 371 993
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 222 659	7 689 933	
Instrument de trésorerie			
Total	117 665 491	90 087 871	
Produits constatés d'avance	547 750	791 016	
Total des dettes et des produits constatés d'avance	375 865 886	332 400 816	
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF	394 492 309	344 867 150	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier	1 993 494		
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	304 018		
à moins d'un an	375 561 868	332 400 816	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		156	
(3) dont emprunts participatifs			

		France	Exportation	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	723 058 163		723 058 163	662 493 446
	Production vendue : - Biens - Services		22 214 089	22 214 089	27 668 707
	Chiffre d'affaires net	723 058 163	22 214 089	745 272 252	690 162 154
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			637 000	822 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 877	1 389
	Autres produits				
		Total			745 911 130
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats Variation de stocks			492 037 554	508 983 756
	Matières premières et autres approvisionnements Achats Variation de stocks			37 262 638	1 057 232
	Autres achats et charges externes (3)			48 553 408	43 372 004
	Impôts, taxes et versements assimilés			81 793 563	54 166 687
	Salaires et traitements			31 711 114	33 896 081
	Charges sociales			21 056 759	22 284 281
	Dotations d'exploitation • sur immobilisations amortissements • sur actif circulant provisions • pour risques et charges			294 699	368 993
				640 343	437 000
	Autres charges			410 800	334 000
		Total			713 982 798
	Résultat d'exploitation	A		31 928 332	25 849 477
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change			-276	1 540
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			-276	1 540
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			252 584	210 880
	Intérêts et charges assimilées (5)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			252 584	210 880
	Résultat financier	D		-252 860	-209 340
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		31 675 471	25 640 137

		Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
		12 mois	12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 321 430	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge	987 563	70 000
	Total	3 308 993	70 000
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	993 284	175 565
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	76	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 321 430	
	Total	3 314 790	175 565
Résultat exceptionnel		F	-5 797
Participation des salariés aux résultats		G	3 627 858
Impôt sur les bénéfices		H	10 238 315
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		16 737 422	11 668 397
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	1 576 826	1 731 338
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



Annexe aux comptes annuels

Désignation de la société : AMGEN SAS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2021, dont le total est de 394 492 309 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 16 737 422 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

L'épidémie de COVID 19 a été déclarée "pandémie mondiale" par l'Organisation Mondiale de la Santé le 11 mars 2020 et a eu, et continue d'avoir, un impact sur l'économie mondiale. La campagne de vaccination contre la COVID 19, lancée en 2021 et qui se poursuit au 1er semestre 2022, permet d'envisager une amélioration des conditions de marché sur l'année à venir.

Il faut noter que cette épidémie de COVID n'a pas eu d'impact significatif sur les performances d'AMGEN SAS tant au niveau du risque de crédit identifié sur les créances que sur les ventes suite à la reprise progressive de l'activité.

L'année 2021 a été marquée par la mise en place au niveau mondial d'un plan de restructuration. Un centre de compétences partagées européen basé au Portugal a notamment été créé, impliquant un transfert de certaines activités réalisées en France à Lisbonne. Les transferts concernent essentiellement les fonctions support (administratif, information, compliance et gestion). Afin d'éviter les départs contraints, un dispositif de rupture conventionnelle collective (RCC) a été mis en place pour une vingtaine de personnes. Le dépôt des dossiers s'est clôturé le 31 janvier 2022. Au 31 décembre 2021, une provision a été constituée dans les comptes à hauteur de 966 208 € pour 6 personnes ayant un dossier validé.

Enfin, notons que le Fonds de Commerce a été déprécié à hauteur de 640 343 € sur l'exercice 2021.

Principes, règles et méthodes comptables

Changement de règles et méthodes comptables

Il n'y a aucun changement de méthodes comptables par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2020 à l'exception de la méthode d'évaluation des engagements de retraites, lesquels n'ont pas été comptabilisés dans les comptes mais indiqués en engagements hors bilan.

Règles générales

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France.

Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général, qui a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation.

Les durées d'utilisation sont les suivantes :

Immobilisations	Années
Logiciels	1 an
Installations générales	10 ans
Installations techniques	5 ans
Matériels informatiques	4 ans
Matériels de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Fonds de commerce :

Le rachat au niveau mondial du médicament Otezla® s'est traduit en France en 2019 par l'acquisition d'un Fonds de Commerce valorisé à 1 077 343,20€ ainsi que le transfert des 48 employés Celgene en charge de cette molécule. Le transfert définitif des droits d'exploitation pharmaceutique a eu lieu en mai 2020. Jusqu'à cette date, Amgen France a perçu une commission d'Amgen AEGmbH correspondant au remboursement des dépenses engagées plus 4% des ventes Otezla®. A partir de mai 2020, Otezla® a intégré le portefeuille de produits Amgen France qui en assure directement la commercialisation.

La société Amgen SAS apprécie chaque année s'il existe des facteurs de perte de valeur. En cas de perte de valeur jugée durable, une dépréciation est constituée pour la différence entre la valeur nette comptable du fonds et sa valeur d'utilité.

Sur l'exercice 2021, le Fonds de Commerce a été déprécié à hauteur de 640 343€, suite à la réalisation d'un impairément test. Sa valeur à la fin d'exercice 2021 est de 0€.

Opérations en devises :

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Stocks et en-cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition. Il est rappelé ici qu'Amgen SAS ne porte pas le risque d'obsolescence des stocks.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Il est rappelé ici qu'Amgen SAS ne porte pas le risque de non-recouvrement des créances clients.

Provisions

Les provisions correspondent aux engagements résultant de litiges et risques divers auxquels la Société peut être confrontée dans le cadre de ses activités et dont l'échéance et le montant sont incertains. Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation envers un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée si nécessaire à la date de clôture.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise AMGEN, prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorp.	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	1 104 053	-	26 710	1 077 343
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencets et am. des constructions	1 074 583	-	-	1 074 583
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	2 618 622	50 707	577 350	2 091 980
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	21 433	97 764	39 106	80 092
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	3 714 638	148 471	616 456	3 246 654
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	201 375	-	-	201 375
	TOTAL IV	201 375	-	-	201 375
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	5 020 066	148 471	643 165	4 525 372

Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	-	-	-	-	
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II	26 710	-	26 710	-	
Terrains	-	-	-	-	
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	
	Sur sol d'autrui	-	-	-	
	Inst. gales, agcts et amgts constructions	677 877	122 063	-	799 941
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 960 383	172 639	577 276	1 555 746
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III	2 638 261	294 702	577 276	2 355 687	
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)	2 664 970	294 702	603 986	2 355 687	

Autres informations sur l'actif

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-	
	Prêts	-	-	-	
	Autres immobilisations financières	201 375	-	201 375	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-	
	Autres créances clients	163 615 169	163 615 169	-	
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		98 594	98 594	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	3 093 818	3 093 818	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	1 806 857	1 806 857	-
	Groupe et associés		137 510 910	137 510 910	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		1 875 754	1 875 754	-
Charges constatées d'avance		318 870	318 870	-	
TOTAL		308 521 346	308 319 971	201 375	
Prêts Accordés en cours d'exercice			-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice			-		



Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

Charges constatées d'avance

Nature	Montants		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Dépenses de promotion	318 869		

Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
État	1 806 857
Divers	-
TOTAL	1 806 857

Passif

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital d'un montant de 307 500 euros décomposé en 20 500 titres d'une valeur nominale de 15 euros

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Actions/parts soc. composant le cap. soc. au début de l'exercice	20 500	15
Actions /parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions/parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions/parts soc. composant le cap. soc. en fin d'exercice	20 500	15

Variation des capitaux propres

Libellés	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin Exercice
Capital	307 500	-	-	307 500
Réserves, primes et écarts	36 273	-	-	36 273
Report à nouveau	28 163	-	16 602	11 561
Résultat	11 668 398	16 737 422	11 668 398	16 737 423
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autre	-	-	-	-
TOTAL	12 040 333	16 737 422	11 685 000	17 092 756

Au cours de l'exercice, la société a procédé à la distribution de dividendes d'un montant de 11 685 000 Euros.

Provisions

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice (1) (2)	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques	426 000	410 800	637 000	199 800
Provisions pour charges	-	2 321 430	987 563	1 333 867
TOTAL	426 000	2 732 230	1 624 563	1 533 667

Provisions pour risques et charges

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	426 000	410 800	637 000	199 800
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	2 321 430	987 563	1 333 867
TOTAL	426 000	2 732 230	1 624 563	1 533 667

Autres informations sur le passif

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		16 983 155	16 983 155	-	-
Personnel et comptes rattachés		9 720 228	9 720 228	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		6 235 664	6 235 664	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	836 503	836 503	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et	75 667 281	75 667 281	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		257 652 645	257 652 645	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		8 222 660	8 222 660	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		547 750	243 732	304 018	-
TOTAL		375 865 886	375 561 868	304 018	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice					-
Emprunts remboursés en cours d'exercice					-

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	-
---	---

(1) Autres impôts, taxes et assimilés : dont 15 333 027 € correspondant à la Clause de Sauvegarde, qui est une taxe qui s'applique lorsque les ventes de produits pharmaceutiques remboursables dans le cadre du système de santé français ont augmenté au-delà d'un certain pourcentage déterminé par le gouvernement. Pour 2021, le calcul de cette charge à payer se base sur les estimations de différents organismes BIPE, LEEM ainsi que sur la DSS.

Produits constatés d'avance

Libellé	Montants		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
<i>Franchise de loyer</i>	547 750		

Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	2 365 795
Charges sociales provisionnées	1 070 267
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	13 792 324
RRR à accorder, avoirs à établir	7 945 659
Participation des salariés	3 514 948
Personnel	3 839 485
Autres charges sociales à payer	2 787 228
Autres charges fiscales	75 357 099
Divers	-
TOTAL	110 672 806

Informations relatives aux postes du compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	723 058 164	-	723 058 164
Production vendue :	-	-	-
- Biens	-	-	-
- Services	-	22 214 089	22 214 089
Chiffre d'affaires net	723 058 164	22 214 089	745 272 253

Charges et produits exceptionnels

Détail du résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice	Charges	Produits
Cession d'éléments d'actif	77	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	5 721	
Provision pour risques et charges	2 321 430	987 563
Autres charges diverses	987 563	2 321 430
TOTAL	3 314 791	3 308 993

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 117 100 euros

Parties liées

Un système de cash pooling européen a été mis en place en décembre 2003. En conséquence, l'excédent de trésorerie mis à disposition des entreprises liées a généré des produits financiers à hauteur de 0 €.

Il n'y a pas eu de transactions avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché.

Impôt sur les bénéfices

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les bénéfices

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Amortissements dérogatoires	
Provisions pour hausse des prix	
Plus-values à réintégrer	
Autres éléments	
Total	
Allègements de la dette future d'impôt	
Provisions et charges à payer non déductibles	
Autres éléments	
PSE	
Contribution sociale de solidarité	324 003
Participation	966 611
Total	1 290 614
Deficits reportables	
Moins-values à long-terme	
L'allègement de la dette future d'impôt s'élève à 1 290 614€.	
Elle peut être ventilée de la manière suivante :	
_ Exploitation:	1 290 614 €
_ Financier:	€
_ Exceptionnel:	€

Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Avals		
Cautionnements		
Garanties		656 896
Créances cédées non échues		
Garanties d'actif et de passif		
Clauses de retour à meilleure fortune		
Engagements de crédit-bail mobilier	1 993 494	
Engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées		
Engagements assortis de sûretés réelles		
Engagements pris fermes sur titres de capital et non-inscrits au bilan		
Engagements résultant de contrats qualifiés de « portage »		
Autres engagements donnés	10 735 393	
- Dont provision d'indemnité de départ à la retraite	10 735 393	
	12 728 887	656 896

Engagements reçus

La société AMGEN SAS a reçu une garantie autonome à première demande de la banque Deutsche Bank.

Montant maximum de la garantie : 656 896 €

Objet des cautions : « garantie autonome à première demande du Preneur, la société AMGEN, en faveur du bailleur, PROTHIN SAS afin de garantir cette dernière et à due concurrence, le paiement des loyers et des charges locatives dont le preneur pourra lui être redevable suivant les termes de la garantie autonome du 27 novembre 2014 »

Autres engagements reçus

Néant

Les engagements de retraites et avantages assimilés

Les indemnités de départ à la retraite s'élèvent à 10 735 393 euros.

Une évaluation actuarielle a été effectuée sur la base des tableaux de mortalité les plus récents. Les calculs ont été réalisés en utilisant :

- la méthode des unités de crédit projetées

A noter qu'en mai 2021, l'IAS Board a validé une nouvelle interprétation de méthodologie soumise par l'IFRIC qui consiste à étaler l'acquisition des droits sur la période nécessaire à l'obtention des droits plafonnés et précédant l'âge de retraite. Le barème des Indemnités de Fin de Carrière appliqué pour AMGEN contenant un plafond, la méthodologie proposée par l'IFRIC a été appliquée. Ce changement de méthode de calcul s'est traduit par une diminution de la dette d'un montant de 782 730€.

- la table de mortalité INSEE TH/TF 2015–2017 ;
- un taux annuel d'actualisation de 0,60% ;
- un taux de progression des salaires : 3,00% par an ;
- un taux de turn over d'environ 5,65% par an jusqu' à l'âge de 55 ans ;
- un âge de départ à la retraite de 65/66 ans pour les cadres et 62/63 ans pour les non-cadres.

Les engagements de retraite baissent de 343 390 € par rapport au 31 décembre 2020.

En vertu de l'article L. 123-13 du Code de commerce, Amgen SAS a pris l'option de ne pas comptabiliser la provision liée aux retraites et avantages similaires pris en faveur des salariés. Les informations y afférentes figurent dans les engagements hors bilan de l'annexe.

Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine				6 857 005,46 €	6 857 005,46 €
Cumuls exercices antérieurs				2 065 440,45 €	2 065 440,45 €
Dotations de l'exercice				1 728 329,23 €	1 728 329,23 €
Amortissements				3 793 769,68 €	3 793 769,68 €
Cumuls exercices antérieurs				16 895 831,75 €	16 895 831,75 €
Exercice				1 576 826,42 €	1 576 826,42 €
Redevances payées				18 472 658,17 €	18 472 658,17 €
A 1 an au plus				969 081,65 €	969 081,65 €
A plus d'1 an et 5 ans au plus				1 024 412,58 €	1 024 412,58 €
A plus de 5 ans					
Redevances restant à payer				1 993 494,23 €	1 993 494,23 €
Valeur résiduelle				3 063 235,78 €	3 063 235,78 €
Montant pris en charge dans l'exercice				1 576 826,42 €	1 576 826,42 €

Le coût d'entrée correspond à la valeur des biens à la date de signature du contrat. Les dotations aux amortissements correspondent aux amortissements qui auraient été comptabilisés pour ces biens s'ils avaient été immobilisés. Les durées d'amortissement retenues sont celles qui auraient été normalement pratiquées en cas d'inscription à l'actif du bilan, en appliquant la méthode par composants

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

AMGEN Inc.
 One Amgen Center Drive – Thousand Oaks
 CA 91320. 1799 – USA

Effectif

Effectif moyen du personnel : 374 personnes dont 34 apprentis et 11 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	325	
Agents de maîtrise et Techniciens	9	
Employés	40	
Ouvriers	0	
TOTAL	374	

Evénements postérieurs à la clôture

Les activités de AMGEN SAS n'ont pas été impactées par le conflit entre la Russie et l'Ukraine à la date de rédaction de l'annexe des comptes annuels. L'impact potentiel sur l'économie mondiale reste à ce jour très incertain.